

# AE CARMIGNAC EMERGING PATRIMOINE

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux SA dans les produits Allianz Excellence, Allianz Excellence Plan, Allianz Exclusive, Allianz Expertise, Allianz Privilège et Allianz Retirement. Vos versements sont convertis en unités du fonds et sont affectés au contrat.

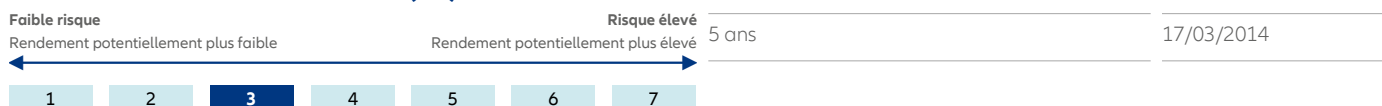
Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) > Documents > Documents d'informations clés.

## POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **Emerging Patrimoine** de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois Carmignac Portfolio.

La politique d'investissement du compartiment vise à surperformer l'indicateur de référence composé à 50% de l'indice mondial actions MSCI Emerging Market NR USD contre-valorisé en euro, calculé dividendes nets réinvestis, et à 50% de l'indice obligataire JP Morgan GBI - Emerging Markets Global Diversified Composite Unhedged EUR Index, calculé coupons réinvestis, sur une durée minimum de placement recommandée de 5 ans. L'indicateur de référence est rebalancé trimestriellement.

## INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE (ISR)



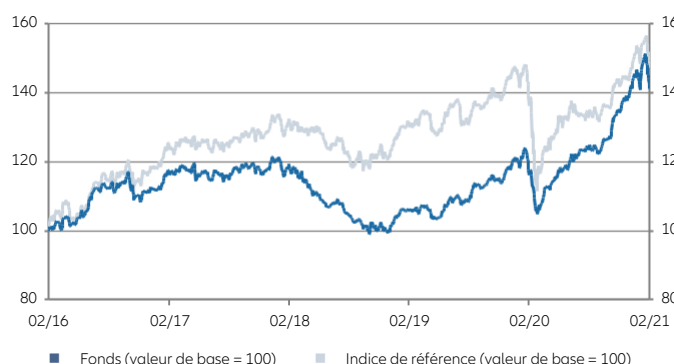
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes. Le compartiment peut présenter une variation élevée en raison d'investissements sur les marchés des pays émergents, sur lesquels les variations de cours peuvent être élevées et dont les conditions de fonctionnement et de surveillance peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

## PERFORMANCE<sup>1</sup>

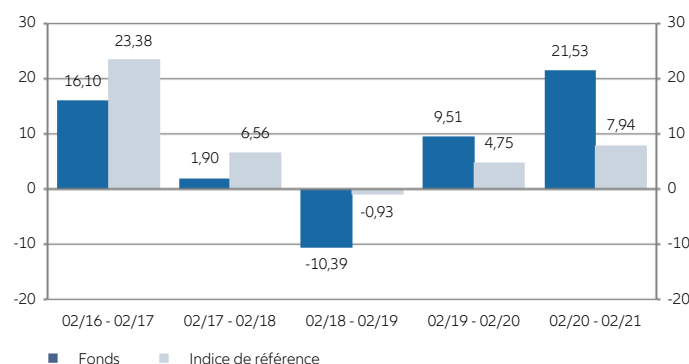
28/02/2021	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2016	2017	2018	2019	2020	VNI*
Fonds	0,24%	0,13%	5,15%	14,35%	21,53%	19,26%	6,05%	41,09%	7,13%	9,76%	6,33%	-15,07%	17,64%	19,43%	37,77 €
Indice de référence	0,87%	-0,83%	4,00%	11,01%	7,94%	12,02%	3,85%	47,27%	8,05%	13,97%	10,58%	-5,84%	18,23%	1,51%	

\*valeur nette d'inventaire par unité

## EVOLUTION VNI SUR 5 ANS<sup>1</sup>



## PERFORMANCE ANNUELLE (%)<sup>1</sup>



## INDICATEURS DE RISQUE/RETURN\*

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	2,20	-0,92
Alpha (%)	0,26	0,10
Bêta	0,72	0,73
Coefficient de corrélation	0,87	0,87
Ratio d'information	0,37	-0,18
Ratio de Sharpe	0,65	0,85
Ratio de Treynor	0,09	0,10
Tracking error (%)	5,88	5,12
Volatilité (%)	9,95	8,77

## MORNINGSTAR RATING™

Carmignac Portfolio - Emerging Patrimoine A EUR acc



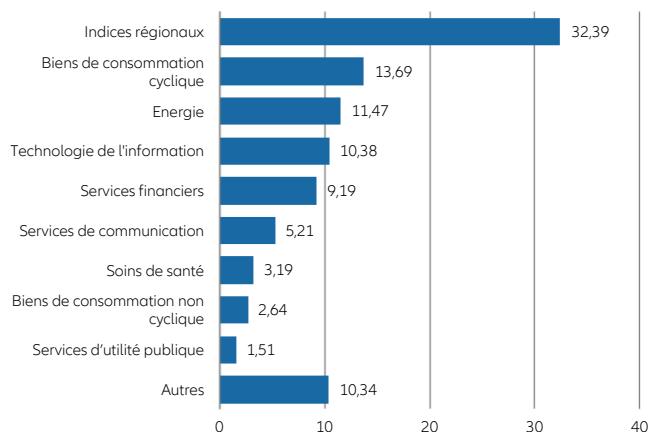
Rating sur une échelle de 1 à 5 au 28/02/2021. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base d'une moyenne pondérée des performances sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10% des mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10% du bas du classement reçoivent 1 étoile. Lisez également la note de bas de page « © 2020 Morningstar, Inc. » au bas de la dernière page de ce rapport.



\* Ces indicateurs et autres termes financiers sont expliqués dans notre glossaire. Les notes de bas de page sont reprises à la troisième page de chaque fiche de fonds.

## STRUCTURE DU PORTEFEUILLE DU FONDS INTERNE

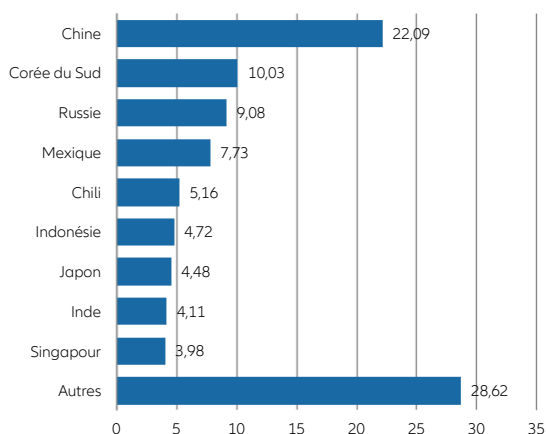
### Répartition sectorielle (%) – Poche actions



### Principaux titres (en % de la valeur de marché)

SAMSUNG ELECTRONICS	5,04
JAPAN I/L 0.20% 10/03/2030	4,18
PEMEX 4.75% 26/02/2029	3,44
JD.COM INC	3,21
CHINA 3.27% 19/11/2030	3,00
CHILE 4.50% 01/03/2026	2,84
GAZPROM PJSC 2.95% 15/04/2025	2,59
ROMANIA 4.63% 03/04/2049	2,54
DOMINICAN REP 5.88% 30/01/2060	1,99
ISRAEL 0.50% 30/04/2025	1,98
<b>Total</b>	<b>30,81</b>

### Répartition géographique (%)



## ATOUTS

- + Une équipe reconnue pour son courage et son indépendance.
- + Un pionnier sur les marchés émergents avec plus de 25 ans d'expérience.
- + Une analyse macroéconomique associée aux convictions sur le long terme.
- + Une gestion active et opportuniste sur un univers d'investissement de plus en plus large.
- + Adapté à un premier investissement dans les marchés émergents, le FCP vise à capter les opportunités tout en visant à maîtriser la volatilité.

## RISQUES

- Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du compartiment.
- Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.
- Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.
- Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales et avoir des implications sur les cotations des instruments cotés dans lesquels le compartiment peut investir.

**INFORMATIONS CLÉS DU FONDS SOUS-JACENT**

Indice de référence	50% MSCI EM (EUR) (dividendes nets réinvestis) + 50% JP Morgan GBI-EM (EUR). Rééquilibré trimestriellement.
Société de gestion	Carmignac Gestion
Date de création	31/03/2011

**GESTIONNAIRES DE FONDS**

X. Hovasse &amp; C. Zerah &amp; J. Mouawad

**COMMENTAIRE DU GESTIONNAIRE**

Le mois de février a été particulièrement volatile pour les marchés émergents. Après une forte hausse, les marchés ont connu une correction en fin de mois qui s'explique principalement par la remontée du taux 10 ans américain et une dégradation des conditions financières. Toutefois, depuis le début de l'année, les marchés émergents affichent une performance largement positive, surperformant leur homologue des pays développés. Cette tendance favorable a été favorisée par de solides données macroéconomiques et par un fort rebond des prix des matières premières. En février, on notera la forte baisse du marché brésilien qui a été impacté à la suite du remplacement, par le Président Bolsonaro, du CEO de Petrobras au profit d'un ancien général. Les investisseurs ont interprété cela comme une mainmise de l'État sur la société. De plus, les marchés chinois ont été durement affectés par la consolidation de fin de mois, en raison principalement d'une composition sectorielle plus exposée à une remontée des taux d'intérêt. En effet, le poids des valeurs internet et technologiques est beaucoup plus important que dans la plupart des autres pays émergents.

Dans la poche action, la sélection de titres en Asie a été une nouvelle fois le principal moteur de performance sur la période, notamment en Chine. On notera la performance de nos fortes convictions dans la nouvelle économie chinoise à savoir Joyy, Kingsoft Cloud ou encore VIPShop. Le marché indien a également bien performé à l'image d'Avenue Supermarts ou encore HDFC Bank. Les couvertures sur indices ont également bien performé à partir de la mi-février, remplissant leur rôle de couverture de l'exposition aux actions du portefeuille. Sur la partie taux, notre exposition aux financières (Grèce, Russie) ainsi qu'aux émetteurs quasi-souverains tels que Pemex et Gazprom ont soutenu la performance. A l'inverse, notre exposition aux emprunts d'Etat du Chili, de la Roumanie et de la République Dominicaine ont été les principaux détracteurs à la performance sur le mois. Enfin, notre exposition aux devises latino-américaines a légèrement pesé sur la performance, notamment notre exposition aux réal brésilien et au peso mexicain.

**REMARQUES IMPORTANTES**

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) > Liens directs > Valeurs d'inventaire des fonds d'investissements (branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat au service Gestion des plaintes d'Allianz Benelux : Boulevard du Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, tél. 02/214.77.36, fax 02/214.61.71, [plaintes@allianz.be](mailto:plaintes@allianz.be), [www.allianz.be](http://www.allianz.be). Si vous n'êtes pas satisfait suite à la réponse de notre service Gestion des plaintes, vous pouvez prendre contact avec l'Ombudsman des Assurances : Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, tél. 02/547.58.71, fax 02/547.59.75, [info@ombudsman.as](mailto:info@ombudsman.as), [www.ombudsman.as](http://www.ombudsman.as). Allianz Benelux, en sa qualité d'assureur, est tenue de participer à une procédure de règlement extrajudiciaire des litiges de consommation. Le Service de l'Ombudsman des Assurances est une entité qualifiée pour rechercher une solution à un litige extrajudiciaire de consommation.

<sup>1</sup> Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

© 2021 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations, (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées et (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.

Le FCP dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Carmignac Gestion SA, société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 97-08. SA au capital de 15 000 000 €. R.C.S. (registre de commerce) B 349 501 676 - Paris. 24, place Vendôme – F-75001 Paris, France – Tél. : +33 1 42 86 53 35. [www.carmignac.fr](http://www.carmignac.fr)



**Votre Courtier**  
Votre meilleure  
Assurance

